

Questions orales

• (1425)

[Traduction]

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, le député bloquiste vient de dire que son parti a proposé des économies de quelque 15 milliards de dollars au titre de la réduction du déficit. Je n'aime pas contredire ses chiffres, mais les économies sont bien loin de cela. En fait, elles ne représentent même pas le tiers du montant mentionné.

Cela dit, ce que l'opposition doit faire à la Chambre, et le Parti réformiste s'est acquitté partiellement de cette tâche et a promis de s'en acquitter complètement avant le budget, c'est de nous présenter un plan exhaustif. C'est facile de faire de beaux discours. C'est facile de fixer des objectifs dans le vide. Ce qui est toutefois très difficile, c'est de faire un examen dans le menu détail qui nous permette de résoudre les problèmes structurels profonds de notre économie et ceux qui sont liés aux dépenses gouvernementales.

J'invite les députés de l'opposition à profiter du congé d'un mois et demi pour vraiment prendre le temps d'élaborer un plan adéquat, de sorte que, lorsque nous présenterons le budget, nous puissions avoir un débat éclairé.

* * *

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le rapport du CSARS sur l'affaire Bristow, qui a été déposé ce matin, est une tentative de camouflage. Il ne répond pas aux principales préoccupations du Parti réformiste, à savoir qu'un agent payé par l'ancien gouvernement progressiste conservateur aurait essayé de créer de toutes pièces un lien entre le Parti réformiste et des groupes extrémistes, afin de discréditer le Parti réformiste aux élections.

Le gouvernement Mulroney—Campbell n'a peut-être pas su ce que Grant Bristow faisait exactement, mais il reste qu'il était au courant de ses activités et qu'il pouvait se servir de ces informations à des fins politiques.

Le solliciteur général dira-t-il à la Chambre pourquoi le CSARS n'a pas fait d'enquête plus poussée sur ces activités et qu'a-t-il intention de faire à ce sujet?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité a été créé aux termes d'une loi adoptée par le Parlement et visant à faire en sorte que le SCRS soit indépendant du ministre et du gouvernement. En somme, le CSARS fonctionne à bien des égards comme une commission d'enquête permanente. Il a présenté son rapport, et je l'ai déposé à la Chambre aujourd'hui.

Je comprends la question du député. Cependant, j'estime qu'il vaudrait mieux que le député la pose au CSARS lui-même. Si je ne m'abuse, ses membres comparaîtront devant un sous-comité du comité de la justice demain. Ce serait une bonne occasion pour poser cette question.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, certains passages du rapport du CSARS ressemblent à une liste des personnalités influentes du parti conservateur. On lit un peu partout des noms de conservateurs comme Lewis, Jelinek, Dobbie, Segal, Sparrow et Campbell. Nombre de ces personnes auraient eu des entretiens avec des protagonistes clés de l'affaire Bristow et auraient été impliquées dans des campagnes de dénigrement contre le Parti réformiste. Or, dans les entrevues tenues avec ces anciens députés conservateurs, le CSARS a évité de poser les questions difficiles.

Le solliciteur général n'est-il pas d'avis qu'un comité comme le CSARS, qui est composé de partisans politiques faisant enquête sur des accusations d'irrégularités de politiques, constitue une parodie de la justice naturelle et jette le discrédit sur le système de sécurité interne du pays?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, les membres du CSARS sont nommés par décret, soit exactement de la même manière que ceux des commissions d'enquête à court terme. Ils ont tous les pouvoirs pour enquêter, consulter des documents, interroger des gens sous serment. Ils sont en mesure d'établir un rapport complet et détaillé sur les questions faisant l'objet d'une enquête. C'est ce qu'ils ont fait. Nous avons maintenant été saisis de ce rapport. Nous pouvons donc poser des questions et nous servir du rapport pour garantir que le SCRS exerce son activité dans le respect de la loi.

J'invite le chef du Parti réformiste à relire le rapport. L'enquête portait initialement sur des allégations relatives aux activités du SCRS et non à la conduite de figures politiques. Le comité a fait son travail. J'invite le député et ses collègues à adresser leurs questions directement aux membres du CSARS lorsqu'ils comparaîtront devant le sous-comité parlementaire ou à les rencontrer personnellement.

• (1430)

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le rapport du CSARS déposé aujourd'hui met en évidence les carences du système d'autocontrôle du SCRS. Il est également clair que les mécanismes de surveillance des activités du SCRS sont inefficaces. Ils prêtent le flanc à la manipulation politique en raison des nominations partisans au Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité.

Le ministre convient-il qu'il faut supprimer le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité, qui est hautement partisan et complètement inefficace, et que le sous-comité parlementaire de la sécurité nationale devrait être